

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 29 septembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2023, le 29 septembre 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22 septembre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22 septembre 2023.

**Présents** : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

**Absentes excusées** : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

**A été nommé secrétaire** : Mr Stéphane Vernier

### 45 – Adhésion assistance technique Conseil Départemental

Le Conseil Départemental met à la disposition des collectivités locales, des compétences dans le domaine de la voirie et de l'aménagement du territoire.

La contribution de la commune est de 270,00 € HT pour un an pour l'ensemble du domaine d'intervention, décomposée comme suit / habitant :

- voirie : 0,75 € HT

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité de proroger l'adhésion pour 2023 et autorise le maire à signer les documents y afférents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Verbiesles, le 29 septembre 2023

Le Maire

Marie-Noëlle HUBERT

